

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 12/161 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012 DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012

L'An deux mille douze et le vingt-sept septembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, PANUNZI Jean-Jacques, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à M. SINDALI Antoine
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
Mme RUGGERI Nathalie à M. de ROCCA SERRA Camille
M. SANTINI Ange à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette
M. SUZZONI Etienne à Mme GRIMALDI Stéphanie

ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, FRANCISCI Marcel, GUERRINI Christine, LUCCIONI Jean-Baptiste, ORSUCCI Jean-Charles, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie, et notamment son article L. 4312-9,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

SUR rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

Le Président du Conseil Exécutif de Corse :

PRECISE qu'après constatation du résultat de fonctionnement, l'assemblée délibérante affecte ce résultat, s'il est excédentaire, en tout ou partie au financement de la section d'investissement et, le cas échéant, pour son solde, au financement de la section de fonctionnement ;

PRECISE que la décision d'affectation porte sur le résultat cumulé de la section de fonctionnement, constaté à la clôture de l'exercice 2011, soit 123 856 072,60 € ;

PRECISE que cet excédent est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit 101 455 698,63 € ;

PRECISE que le Compte Administratif présente, au bilan de l'exercice 2011, un excédent global de clôture de 22 400 373,97 € qui peut être intégré par l'assemblée délibérante comme une affectation en réserve complémentaire de la section d'investissement (compte 1068) ou comme excédent de fonctionnement reporté (compte R002).

ARTICLE 2 :

Le Président du Conseil Exécutif de Corse, compte tenu des propositions budgétaires du Budget Supplémentaire 2012 :

PROPOSE que l'excédent de fonctionnement soit affecté au financement :

- de la section d'investissement pour un montant de 110 356 072 € inscrit au compte 1068 du chapitre 922 ;
- de la section de fonctionnement pour un montant de 13 500 000,60 € inscrit en R002, excédent de fonctionnement reporté.

ARTICLE 3 :

L'Assemblée de Corse, après en avoir délibéré,

ADOpte que l'excédent de fonctionnement soit affecté au financement :

- de la section d'investissement pour un montant de 110 356 072 € inscrit au compte 1068 du chapitre 922 ;
- de la section de fonctionnement pour un montant de 13 500 000,60 € inscrit en R002, excédent de fonctionnement reporté.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 27 septembre 2012

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI